

Redoublement L3 Droit / rattrapage

Par **CovStud20**, le **28/04/2021** à **13:32**

Bonjour à tous !

Je suis actuellement étudiant en L3 de droit et avec le contexte sanitaire actuelle, je n'ai pas pu validé mon semestre 5 (8,5 de moyenne) . L'année me paraît difficile à obtenir par compensation avec le semestre 6 (bien que je pense le valider de justesse).

Ainsi j'aimerais savoir comment se passe les rattrapages. Les notes obtenus aux rattrapages remplacent-elles les notes du semestre non validé ? ou la meilleure note des deux est-elle gardée ?

Aussi en cas de redoublement, comment se déroule une année de L3 redoublée ? quelles sont les matières qu'il faut repasser si un des deux semestres est validé ?

Merci par avance pour toute vos réponses !!

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/04/2021** à **06:59**

Bonjour

Il me semble que chaque fac à son propre règlement. Dans la mienne, la note de rattrapage remplace la note de la 1ère session.

Mais il se peut que d'autres facs adoptent un autre système. Il faut poser cette question à votre scolarité.